



AUTOROUTES À PÉAGE EN FLUX LIBRE

⊕ FLUIDE ⊕ SEREIN ⊕ ÉCOLOGIQUE

Publié le 17 juin 2024



Après A79 dans le département de l'Allier, l'autoroute Paris - Normandie (A13 / A14) se transforme en flux libre à partir du 10 décembre 2024

Comment payer votre trajet en flux libre?

Vous disposez aujourd'hui de 5 options.

1. Le télépéage avec un badge, l'option la plus pratique et la plus utilisée !

Quel que soit le fournisseur, en même temps que le système informatique de la société concessionnaire lit la plaque d'immatriculation lors du passage, il essaye de détecter un badge. S'il est présent et bien fixé au pare-brise, le système fait le lien entre le passage et le badge. Il n'y a alors aucune opération à réaliser. Les péages en flux libre apparaîtront sur le relevé mensuel comme pour un passage dans un péage avec barrière.

Premier conseil:

• Attention, un badge non fixé au pare-brise pourrait ne pas être détecté et placer son utilisateur en situation de défaut de paiement.

Deuxième conseil:

 Ne laissez pas votre badge fixé sur votre pare-brise en permanence. Des personnes mal attentionnées n'hésitent pas à casser pare-brise ou vitre pour se servir...

2. Le paiement en ligne après chaque trajet

Idéal pour les passages occasionnels si vous n'avez pas de badge télépéage. Après votre trajet, vous disposez de 72 heures pour payer le montant exact avec votre carte bancaire,

en renseignant simplement votre plaque d'immatriculation sur le site du concessionnaire de l'autoroute empruntée.

a) sur l'autoroute A79 - Concessionnaire ALIAE

Vous renseignez au préalable votre plaque d'immatriculation et vos coordonnées bancaires sur le site <u>ALIAE</u> (une seule fois suffit !). La plaque détectée à chaque trajet est reconnue et entraîne une facturation automatique à la semaine.

Site web: https://paiement.aliae.com/fr/

b) Déplacement sur l'autoroute A13 / A14 / A4 - Concessionnaire SANEF

- Sur internet, vous ne pouvez payer que sur notre site <u>sanef.com</u>, où les paiements sont sécurisés.
- Aucun autre site web ne permet le paiement du péage en flux libre pour les autoroutes du réseau Sanef.
- En cas de doute, vous pouvez contacter notre service client <u>09 708 08 709</u> (appel non surtaxé).

Site web: https://www.sanef.com/index.html

3. Le paiement à une borne sur place

Des bornes de paiement, disponibles sur chacune des aires et parkings, vous permettent de payer votre trajet en espèces ou par carte bancaire, dans la limite de 72 h.

4. Le paiement de proximité

Les usagers peuvent également acquitter leur trajet dans les commerces de proximité (bartabac, presse) équipés de **Nirio**, solution de paiement de la FDJ Services.

Cas particulier : et si vous avez une voiture de location ?

Vérifiez avec votre loueur s'il vous revient de faire la démarche sur le site ou si elle est faite pour vous (via télépéage ou pré-inscription), dans le second cas vous serez automatiquement refacturé.

Enfin, que se passe-t-il si j'oublie de payer?

Le flux libre rentre progressivement dans les habitudes, et malgré les nombreux panneaux pédagogiques disposés sur le parcours il arrive qu'on oublie de payer. Pas de panique. Si c'est votre cas vous recevrez quelques jours après votre passage un courrier postal à l'adresse de votre domicile qui figure sur votre carte grise. Ce courrier vous rappellera comment payer et les délais idoines. Ne risquez pas une majoration en tardant à effectuer votre paiement.